

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

N° AS56

AMENDEMENT

présenté par

M. Fugit, Mme Dubré-Chirat, Mme Delpech, Mme Ronceret, Mme Vignon, M. Woerth,
Mme Liliana Tanguy, M. Marion et M. Brosse

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--